



FÊTES DES PLANTES ET DES JARDINS

DIMANCHE 14 MAI 2023

Château de Largentière

DOSSIER EXPOSANTS



- Présentation de l'évènement
- Charte des exposants
- Règlement
- Bulletin d'inscription

Contact Mairie de Largentière :

Mme LEPVRIER | 06 73 55 42 06 | isabelleleprier@gmail.com



LARGENTIÈRE CITÉ MÉDIÉVALE

2ème édition de la Fête des Plantes et des Jardins | Dimanche 14 mai 2023

PRÉSENTATION DE L'ÉVÈNEMENT

Chers exposants,

Largentière, Argentaria cité millénaire au riche patrimoine architectural, Sous Préfecture, se trouve au cœur de l'Ardèche Méridionale et du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

La Municipalité de Largentière organise sa **Fête des Plantes et des Jardins** dans un lieu emblématique de la commune. Cette 2ème édition aura lieu le 14 mai 2023 dans la cour et les jardins du château, monument historique.

Cette journée dédiée aux plantes, aux jardins et à l'environnement a pour objectifs :

Pour nos visiteurs :

Proposer un événement dans un cadre agréable pour découvrir les produits du jardinage, de la décoration, du potager et de l'aménagement extérieur.

Pour nos exposants :

Mieux se faire connaître, échanger et valoriser leur métier et leurs produits. Faire bénéficier les visiteurs de leurs conseils et expertise.

Si vous souhaitez participer à cet événement nous vous invitons à prendre connaissance de la Charte et du règlement dans lesquels sont précisés un certain nombre de consignes liées à notre organisation.

Nous serions heureux de vous compter parmi les nombreux exposants.

Cette manifestation sera soumise aux protocoles et aux mesures sanitaires COVID en vigueur.

Isabelle Lepvrier

Chargée de projet animations et festivités à Largentière



LARGENTIÈRE CITÉ MÉDIÉVALE

2ème édition de la Fête des Plantes et des Jardins | Dimanche 14 mai 2023

CHARTRE DES EXPOSANTS

La présente Charte définit les conditions dans lesquelles la commune de Largentière organise la fête des plantes et des jardins.

Elle précise les règles de la manifestation.

La fête des plantes et des jardins est une manifestation publique avec accès gratuit aux visiteurs.

Ouverte à tous les professionnels producteurs, commerçants, artisans, horticulteurs , pépiniéristes, paysagistes...

Le tout ayant un rapport avec le jardin, sa mise en valeur (végétaux, outils, traitements, mobiliers, décors, poteries, vanneries, plantes médicinales, miel...)

Tous les produits présentés doivent être liés au jardin ou à la vie dans le jardin.

L'événement a pour objectif :

- La rencontre, l'échange, la prise de contact entre les exposants et les visiteurs
- La vente des produits exposés sur les stands

Ne seront retenus que les exposants qui s'engagent à présenter les produits ou les services pour lesquels ils auront joint la description dans le bulletin de participation.

Chaque participant apportera le matériel nécessaire à son exposition.

Les associations, les établissements d'enseignements spécialisés, organismes divers liés à la nature et à l'environnement sont les bienvenus.



LARGENTIÈRE CITÉ MÉDIÉVALE

2ème édition de la Fête des Plantes et des Jardins | Dimanche 14 mai 2023

RÈGLEMENT

Tenue générale

Le port du badge remis au début de la manifestation est obligatoire pour la journée afin d'être bien identifiable par les visiteurs.

Il est strictement interdit aux exposants de faire entrer des animaux de compagnie.

Il est impératif que les stands gardent leur attrait jusqu'au dimanche 18h.

Ventes

Les organisateurs ne sont ni engagés ni concernés par les ventes. Les prix et conditions de ventes des produits doivent être clairement affichés et respecter les règles légales.

Assurance

Chaque exposant possède sa propre assurance pour son personnel, les objets/produits exposés et son matériel. En cas d'intempéries l'organisateur décline toute responsabilité dans l'éventualité de dégradation ou de bris de vos biens.

Promotion de l'événement

Nous vous encourageons à diffuser l'événement sur vos réseaux sociaux, site internet et tout autre moyen de communication.

Droit à l'image

Les organisateurs seront amenés à utiliser et à diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies prises au cours de l'événement. De par votre participation, vous vous engagez à ce que les photos prises lors de cette journée, en partie ou en totalité, soient utilisées à des fins publicitaires.

Présentation et tenue des stands ou emplacements

Afin que les stands ou emplacements soient aussi attrayants que possible, il est préférable de dissimuler,



LARGENTIÈRE CITÉ MÉDIÉVALE

2ème édition de la Fête des Plantes et des Jardins | Dimanche 14 mai 2023

pots, conteneurs et cagettes, sauf si ces contenants sont susceptibles de mettre en valeur les produits présentés. S'il doivent être visibles, il est nécessaire qu'ils soient propres.

Une présentation en harmonie avec les lieux et mettant en valeur les plantes ou produits exposés est primordiale pour mieux renseigner et convaincre les visiteurs d'acheter les plantes / produits qui leur sont proposés.

Il est obligatoire que vous soyez présents sur votre stand dans la journée de la manifestation de 9h à 18h.

Il est convenu que l'exposant soit responsable de la tenue de son stand et des marchandises proposées à la vente.

Aucune réclamation ne pourra être faite aux organisateurs en cas de dommages ou de vols.

Éclairage

Aucun éclairage supplémentaire n'est autorisé en dehors de ceux équipés d'ampoules à basse consommation d'énergie.

Par ailleurs, seul le personnel communal est autorisé à effectuer des branchements électriques (rallonges, prises de courant, etc...)

Matériel d'exposition

L'exposant est autorisé à amener ; barnum (maximum : 3mx3m) et parasol de couleur neutre.

Il en est de même pour les nappes qui habilleront vos stands.

Dans le cas de fortes chaleurs ou de pluie, de vent vous devrez prévoir de quoi vous protéger.

L'organisateur n'est pas tenu responsable de la météo.



Libération des stands et emplacements

Tous les exposants doivent ranger et enlever leurs éléments et produits après la clôture de la manifestation, fixée au dimanche 15 mai 2023 à 18h au plus tôt.



LARGENTIÈRE CITÉ MÉDIÉVALE

2ème édition de la Fête des Plantes et des Jardins | Dimanche 14 mai 2023

Lors de leur départ, les exposants devront laisser leur emplacement respectif dans le même état de propreté qu'à leur arrivée (conteneur mis à disposition), sous peine de retenue sur la caution.

Caution

Un chèque de caution de 100 € vous sera demandé .

Le chèque sera restitué lors de l'état des lieux après la manifestation.

Installation des exposants

En raison de la complexité du site :

- L'installation aura lieu le dimanche matin de 06h00 à 08h00.
- L'organisateur est le seul à décider de l'emplacement du stand sur le site.
- Les stands de vente devront être prêts à l'ouverture aux visiteurs à partir de 09h00.
- Tous les véhicules doivent être sortis de l'enceinte avant 08h00. Des zones de stationnement proche du site seront réservées par la municipalité.





LARGENTIÈRE CITÉ MÉDIÉVALE

2ème édition de la Fête des Plantes et des Jardins | Dimanche 14 mai 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION FÊTE DES PLANTES ET DES JARDINS - LARGENTIÈRE 2023

À retourner avant le 30 mars 2023

NOM DE LA SOCIÉTÉ..... RESPONSABLE.....

ADRESSE.....

Tél fixe.....Tél portable.....

Email.....

☐ Producteur

☐ Revendeur

ACTIVITÉ DÉTAILLÉE
.....

Stand ou emplacement souhaité en mètre linéaire : | **Tarif** : 2 euros le mètre linéaire

La signature du présent bulletin d'inscription implique l'acceptation des conditions mentionnées et de la Charte exposants jointe au présent dossier.

Pour valider votre inscription, merci de nous retourner :

- la fiche d'inscription dûment remplie
- le chèque de règlement de votre stand ou emplacement
- le chèque de caution
- un extrait de votre assurance responsabilité civile professionnelle valide
- un extrait K-Bis

En cas d'annulation de la manifestation pour des raisons climatiques, sanitaires ou autres (Covid par exemple), votre dossier vous sera retourné sachant qu'aucune indemnité ne pourra être demandée aux organisateurs . Cette manifestation sera soumise aux protocoles et aux mesures sanitaires Covid en vigueur.

DOCUMENTS à retourner **par courrier** à : Mairie de Largentièrre 3 Avenue Félicien Blanc 07110 Largentièrre | ou par email : isabelleleprier@gmail.com

Fait à Le

Signature obligatoire